Barre des Cévennes

En avant !

Barre des Cévennes

Bulletin municipal ● N°4 ● Eté 2026



1er plan, RD 986 et terrain Ancienne Colonie.
Plus loin, l'Hôtel de la Corniche.

Les *Collectifs* à Barre des Cévennes

Deux collectifs ont été créés sur la commune par délibérations du Conseil municipal : l'un pour la restauration de l'église et de ses abords (cimetière, parking de la Bladarié) constitué uniquement d'habitants ; l'autre pour le Permis d'Aménager (nouvel hameau, extension du lotissement, zone artisanale), un des points phares du Plan Local d'Urbanisme. Ce 2ème, beaucoup plus développé, regroupe des habitants (critères INSEE), des institutionnels, des agents territoriaux et des élus.

4 projets de collectifs sont actuellement en cours d'examen par les élus du Conseil :

● **Béguinage**. Habitat soucieux de la transition écologique pour seniors autonomes sur le site de l'Ancienne Colonie. Le site devra accueillir des équipements multigénérationnels sur le long terme (jardins partagés, salles communes, restaurant, activités de remise en forme, …) A l'image du Permis d'Aménager, il s'agira de bénéficier d'un accompagnement avec le soutien de la Région Occitanie, des Services de l'Etat et de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes. Le collectif sera constitué d'habitants, des élus, des acteurs socio-économiques et des institutionnels.

● **Château / Haut Lieu de l'Agropastoralisme**. Un groupe d'habitants devra réfléchir à l'avenir du monument (études, restauration, projets, ouverture au public, accueil du Haut Lieu…) en lien avec la municipalité.

● **Temple**. Cet édifice reconnu pour sa qualité architecturale est inscrit dans l'histoire cévenole protestante depuis plus de 200 ans. Une association *« Les Amis du Temple de Barre des Cévennes »* vient d'être créée (cf. page suivante). Elle pourra s'atteler aux études et aux travaux de restauration nécessaires à sa préservation.

● **Les Ormes, le stade**. Création d'un groupe d'habitants en y associant au maximum les jeunes.

Cet été, au temple de Barre des Cévennes…

5 expositions permanentes du 5 juillet au 30 août

Caves : Miniatures et Entente interdépartementale Causses/Cévennes.
Lieu de culte : *500 ans du protestantisme. Quel héritage ?*
Tribunes : Insectes du monde (papillons, …) ;
Chemins de la Soie aux Alpujarras ;
Permis d'Aménager (Nouvel hameau, lotissement, zone artisanale)*.

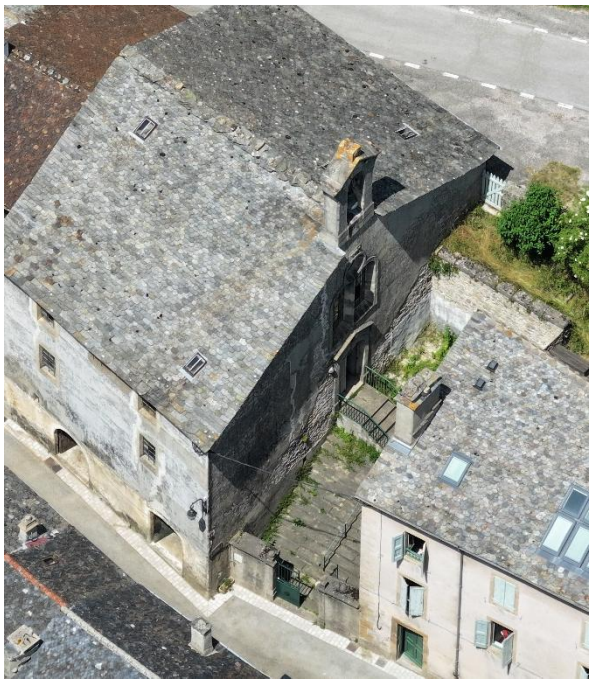
Samedi 11 juillet à 11h30 : inauguration des expositions et apéritif.

Dimanche 12 juillet à 10h30 : culte (Eglise protestante unie des Hautes Vallées cévenoles).

* Tout savoir sur les aménagements de la zone artisanale, du nouvel hameau et du lotissement autour du stade.

Création de l'association « *Les Amis du temple de Barre des Cévennes* »

Le 10 février 2025, par acte notarié, **la commune a acquis le temple de Barre des Cévennes**, sis au 74 Grand'Rue, section B, parcelle 12, d'une superficie de 270 m², au prix de 2179,19 €.



Par la suite, durant toute la période estivale, la municipalité, avec ses partenaires, a proposé au public trois expositions de grande qualité : une sur l'UNESCO, dans les caves, accompagnée de constructions miniatures et deux autres sur les huguenots et les insectes (papillons, …), depuis les tribunes. La fréquentation a été excellente, à tel point que l'ouverture au public a été prolongée jusqu'au début de l'hiver.

Il convient dorénavant que le temple, propriété communale, soit veillé par des habitant(e)s soucieux de maintenir ce très beau site vivant en y autorisant l'organisation d'événements culturels de qualité. L'association sera désireuse de l'ouvrir à tous les cultes.

Par ailleurs, des études préalables à des travaux d'envergure seront nécessaires pour sécuriser le temple sur le long terme. Là aussi, la présence d'une association serait opportune pour suivre tous les projets.

Pacte des solidarités

Deux réunions se sont déroulées ses dernières semaines avec l'Etat (Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protections des Personnes) pour affiner le projet d'accueil de famille en danger sur la commune. Il est rappelé que d'ici la fin de l'année une *Tiny house*, isolée et équipée 100% lozérienne, sera livrée à Barre des Cévennes pour un hébergement en transition.

Avec l'aide de tous les partenaires publics et privés, l'objectif sera de trouver une école, un hébergement sur le long terme et du travail.

Eugène Paterne a 100 ans

Honneur à notre vaillant centenaire !
Vous êtes conviés par sa famille
à partager un apéritif, autour de midi,
au Café du village.

Ouverture de la Mairie : lundi, mardi et jeudi, de 8h à 12h. Téléphone : 04 66 45 05 07
Courriel : contact@barredescevennes.fr Site internet de la commune : barredescevennes.fr

Délibérations du Conseil

Séance du samedi 23 mai 2026

Présents : Eric Adam, Raphaël Couderc, Danièle De Maïo, Nicole Drôme, Dominique Lesiourd, Anny Rouméjon, François Rouveyrol, Etienne Vion.
Représentés : Robert Demolin (par E. Vion), Caroline Vidhamali (par F. Rouveyrol). **Absente :** Marjolaine Roland.

Extraits des délibérations

- Des subventions sont attribuées à 13 associations barroises et 12 associations lozériennes agissant dans ou à proximité de la commune pour un montant total de 8.760 €. Adopté à l'unanimité.
- Déclaration d'intention d'aliéner la Maison Saint-Pierre, sise 15, Grand'Rue. Le bâti préempté permettrait un transfert de la Mairie dans des locaux pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite. Adopté à la majorité (1 abstention : Eric Adam).

Communauté de communes Gorges Causses Cévennes

Culture

Préprogramme technique de réhabilitation de la ***Genette Verte*** adopté à l'unanimité pour un montant de travaux de 2.735.328,16 € (HT). Il s'agit de mettre à niveau un lieu culturel unique sur le Sud Lozère, d'envergure départementale : accessibilité personnes à mobilité réduite, amélioration des performances énergétiques, environnementales, acoustiques, … Un des objectifs est de faciliter la programmation culturelle sur tout le territoire intercommunal.

Zone artisanale à Barre des Cévennes

Seule zone artisanale en cours d'élaboration sur les 17 communes de la Com-com. Barre des Cévennes est le chef de file pour l'élaboration du **Permis d'Aménager** (zone artisanale, extension du lotissement, nouvel hameau). Des études sont en cours pour envisager la solution la moins onéreuse en particulier pour le décaissement et l'élévation d'un mur de soutènement le long du stade au droit du Centre d'Incendie et de Secours.

BOURG CENTRE

Villages d'avenir

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Fleurissement



Le concours continue, ouvert à tous et toutes : façades, murs, balcons, jardins, …
Inscriptions à l'épicerie ou auprès de Nicole Drôme (nicole.drôme@barredescevennes.fr).
Règlement concours disponible en Mairie.
Le jury sera composé de trois ou quatre personnes extérieures au village.
Remise des prix lors de la Foire de la Madeleine.

Réserve internationale de Ciel étoilé

25 territoires dans le monde, dont le Parc national des Cévennes, détiennent ce **label prestigieux**. Barre des Cévennes a pratiquement achevé la rénovation de la totalité de son parc lumineux. Dernier chantier programmé : le Malhautard pour un montant de 1.739 € (HT), subventionné à 80%. Reste à charge pour la commune : 347,80 €.

Belvédère nocturne pour observer la nuit

La commune examinera dans les prochaines semaines l'opportunité de réaliser un belvédère nocturne pour observer la nuit. Il se situerait entre le stade et le Village de gîtes. Ces dernières années, il y a incontestablement un surcroît d'intérêt du public autour de cette activité. Le Parc national des Cévennes pourrait cofinancer le projet à hauteur de 50%.

Zone blanche *Enfin !*

Le pylône à la sortie de Barre des Cévennes est en service depuis le 29 juin. Les portables devraient être progressivement utilisables avec l'ensemble des opérateurs pour St-Pierre, Le Moulin de Roux, La Pio, Les Bastides, Le Fromental, Le Bramadou, et une amélioration attendue pour le Bourg Centre. Coût de l'opération : 280.000 € (HT) pris en charge à 100%.
Quant au pylône destiné au Vergougnous et à La Tessonière, il faut continuer de se « battre » en l'absence de réponse aux courriels et aux relances téléphoniques…

Les festivités de l'été à Barre des Cévennes

Point d'information touristique, au temple de Barre des Cévennes
du **5 juillet** au **30 août**, *5 expositions permanentes :*

- Caves : Patrimoine et Entente Interdépartementale Causses/Cévennes.
- Lieu de culte et tribune : *500 ans de la Réforme, quel héritage ?*
- Tribune : Insectes du monde. Nouvel hameau (Plans et maquette). Chemins de la Soie aux Alpujarras.

Samedi 11 juillet, à 11h30, un apéritif sera offert au temple.

1 **mercredi** sur 2, les **8 et 22 juillet** et **5 et 19 août**, *Flâneries villageoises.* Départ au parking des Ormes à 10h. Découverte historique du patrimoine et du paysage, classés Site Patrimonial Remarquable par le Ministère de

Marché estival, **lundi** matin, Place de l'Orient, produits maraîchers frais et artisanat.

Dimanche 5 juillet, *AG du Club barrois* à 11h, suivi à 12h d'un repas aux Ormes (apéritif, macédoine de légumes, truffade traiteur, desserts maisons). 20 € adhérent, 25 € non adhérent. Organisé par le *Club barrois*.

Mardi 7 juillet, *Centenaire d'Eugène Paterne* : apéritif en son honneur, au Café du village autour de 12h.

Vendredi 10, samedi 11, dimanche 12 juillet, *Courses d'endurance équestre*, vendredi à partir de 15h, Départs au stade samedi à partir de 6h30, 7h30 et 8h, dimanche à 7h30, puis dès 8h en petits groupes. Organisé par *Lozère Endurance équestre*.

Dimanche 12 juillet, à 10h30, *culte au temple*. *(Eglise protestante unie des Hautes Vallées cévenoles)*.

Dimanche 12 juillet, à 21h, salle polyvalente, *séance cinéma* « *Le chant des forêts* », organisé par *Cinéco*.

Mardi 14 juillet, *Fête Nationale* à 11h30, défilé de la Mairie au Monument aux Morts, aux Ormes. A l'issue, un apéritif républicain sera offert.

Tous les dimanches à 17h, à partir du **19 juillet**, au stade, *rencontre conviviale multigénérationnelle* sans esprit de compétition autour du ballon rond, suivie d'un apéritif dînatoire partagé. Le boulodrome pourra accueillir les amateurs. Un apéritif sera offert par la municipalité à l'occasion de ces retrouvailles.

Mercredi 22 juillet, *Foire de la Madeleine* de 10h à 18h, dans la Grand'Rue, vide-grenier, stands divers, restauration, musique, tombola. Organisé par *Les Amis de la Foire de la Madeleine.*

Jeudi 30 juillet, à 19h, cour de l'école, *Lecture musicale « Un chant d'été nu pour tenir tout l'hiver »*, avec Brigitte Agulhon (voix) et Anne Tixier (violoncelle). Pour les 20 ans des éditions *le bousquet-la barthe*.

Dimanche 2 août, *Le Coup' de Barre*, aux Ormes, 8h30, départ randonnée 9 km ; 9h, départ de la course pédestre 11 km (*Challenge des Vallées cévenoles*) ; 9h10, départ animations enfants ; 11h30, remise des prix ; 12h30, Repas Paëlla (inscription le jour même à partir de 8h avec une limite de vente).

Samedi 8 et dimanche 9 août, aux Ormes, *Les Festejaïres*, concours de boule en doublette et animations diverses, repas, soirées avec l'orchestre Franck Oriat (samedi) et DJ Marco (dimanche). Organisé par le *Comité des Fêtes*.

Mardi 11 août, *6ème Rendez-vous au four banal*, dès 10h, Atelier de fabrication de pain au levain, au Château, 42 Grand'Rue. A partir de 13h, cuisson et dégustation. Atelier pâtisserie. Organisé par l'*Association paysanne*.

Dimanche 16 août, à 12h, aux Ormes, *Barbecue du Club barrois*, 15 € adhérent, 20 € non adhérent.

Samedi 22 août, à 20h30, salle polyvalente, *séance cinéma* « *Sauvage* », organisé par *Cinéco*.

BOURG CENTRE Occitanie 2022 / 2028

Villages d'avenir

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE